États-Unis. Ce serait uniquement prudence, me semble-t-il, que des données sur les prix des tendances à l'inflation se manifestent. Ce serait une mesure de précaution. Ce serait une mesure de prévention, et non pas en soi un remède. Alors que le pays voit apparaître le spectre de l'inflation, toute mesure destinée à en apprécier l'imminence et à la combattre sans retard vaut d'être examinée.

• (5.30 p.m.)

Bref, comme je l'ai dit au début, j'appuie la motion en principe, mais pour l'instant, je propose qu'on confie à une section de ministère actuel les tâches que la section transférée aurait à remplir dans le nouveau ministère et qui constitueraient son champ de compétence. Ainsi, on obtiendrait les mêmes résultats sans y mettre la dépense et la peine qu'exigerait la création d'un nouveau ministère. Si, une fois l'organisme créé, le travail justifie la fondation d'un ministère distinct, il n'y aurait qu'à le fonder.

Le gouvernement partage l'inquiétude des citoyens et des députés au sujet de la situation fâcheuse des consommateurs qui, de fait, sont à la fois acheteurs et producteurs. Le gouvernement, qui se soucie continuellement du bien-être de la population, serait bien avisé, je crois, d'élargir la portée déjà considérable, de la tâche du comité mixte du crédit à la consommation et de créer au sein d'un des ministères actuels un office des consommateurs ainsi qu'une Commission des prix, sentinelle constante au service des Canadiens les protégeant contre l'augmentation démesurée et dangereuse des prix dans tout secteur de notre économie.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, le problème relatif aux affaires des consommateurs en ce moment de notre histoire est, bien entendu, l'un des plus importants problèmes auxquels fait face notre pays aujourd'hui; il préoccupe tout le monde ici réuni et dans tout le pays. Il faut louer le député de Vancouver-Kingsway (Mme Mac-Innis) d'avoir présenté cette motion. Pour ma part, j'estime qu'elle n'est pas assez générale pour répondre aux difficultés actuelles des Canadiens, surtout dans les régions urbaines. Je n'ai pas l'intention de récapituler les propos de ceux qui ont soulevé la question de l'honnêteté en ce qui concerne les annonces et le crédit au consommateur; ce sont des problèmes à l'égard desquels, de l'avis de

Ce ne serait pas une innovation, et la vi- nous tous, tant à la Chambre qu'à l'extérieur gilance à l'égard des prix s'exerce déjà aux de la Chambre, des initiatives auraient dû être prises plus tôt.

Au lieu d'un ministère des Affaires des soient disponibles à notre époque, alors que consommateurs, je favoriserais l'établissement d'un ministère des Affaires urbaines chargé des problèmes non seulement du crédit au consommateur ou du crédit dans son ensemble, mais encore des problèmes relatifs aux impôts, au logement et aux loisirs dans les nouveaux centres urbains qui surgissent dans tout le pays. Tout le monde a entendu parler de la ramification urbaine ou a lu quelque chose à ce sujet. Bien que notre SCHL et la loi nationale sur l'habitation orientent dans une certaine mesure la planification de ces nouvelles collectivités, il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de la planification quant à la grande expansion des centres urbains d'un bout à l'autre du pays.

> Les observations du député de Welland (M. Tolmie) au sujet de l'inflation rampante m'ont intrigué. Selon moi, le Canada ne connaît pas une inflation rampante aujourd'hui, mais plutôt une inflation galopante. Où que nous jetions les yeux, nous constatons l'augmentation du coût de la vie, attribuable surtout à l'imposition de taxes par le gouvernement malgré l'opposition des autres partis représentés au Parlement. Je suis sûr que les remarques du député de Welland étaient sincères.

> Si le gouvernement voulait faire quelque chose à ce sujet, il devrait abolir immédiatement la taxe de vente. Cela permettrait de remédier à la situation difficile où tout le monde se trouve à cause du coût élevé des biens de consommation. Fait intéressant à noter, les députés ministériels ont parlé aujourd'hui de l'inflation. Il n'y a pas si longtemps, ils ne voulaient pas admettre que par suite de l'imposition de la taxe de vente, presque tout ce qui est nécessaire à la vie de tous les jours a augmenté considérablement.

Tout en félicitant le député de Vancouver-Kingsway de sa motion, je tiens à dire encore une fois que ce dont le Canada et le gouvernement ont besoin, c'est d'un ministère des Affaires urbaines qui s'occuperait de l'aspect bien plus vaste des problèmes auxquels font face les citoyens des régions urbaines.

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole au sujet de cette motion et mes premiers mots devraient peut-être s'adresser à l'honorable préopinante pour la remercier d'avoir permis à la motion d'être ajournée plus longtemps qu'elle l'aurait voulu afin que j'aie l'occasion de prendre la parole.